## CANADA

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

**VILLE DE GRACEFIELD**

**LE 25 OCTOBRE 2010**

Séance extraordinaire des membres du conseil convoquée conformément à l’article 323 de la Loi sur les cités et villes et tenue au Centre récréatif et communautaire sous la présidence de monsieur Réal Rochon, maire à 16 h.

**PRÉSENCES :**

Daniel-Luc Tremblay, Eric Ethier, Jocelyne Johnson, Michael Gainsford, Bernard Caron et Claude Blais.

Était aussi présent le directeur général / greffier M. Jean-Marie Gauthier.

La séance est ouverte, il est présentement 16 h.

**2010-10-431 ÉTUDE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Eric Ethier,

appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

Que l’ordre du jour soit adopté tel que proposé :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Clinique médicale
4. Chemin Whyte

4-A Si tout le monde est présent : ajout : Correction à la résolution 2010-10-394

1. Période de questions
2. Fermeture de la séance

Le maire Réal Rochon, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de cette résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2010-10-432 CLINIQUE MÉDICALE**

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay,

appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

D’autoriser une avance de fonds au montant de 3 500 $ à la Clinique Santé Haute-Gatineau.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2010-10-433 CHEMIN WHYTE**

Il est proposé par le conseiller Eric Ethier,

appuyé du conseiller Michael Gainsford et résolu,

De mandater Réal Rochon et Claude Blais maire et maire suppléant avec toute la latitude nécessaire pour négocier le dossier Marc Beaudoin et chemin Whyte afin d’en venir à une entente.

Il est de plus résolu que si une entente intervient entre les parties le maire et le directeur général seront autorisés à signer la dite entente et elle sera acheminée à la Cour pour être entérinée.

Il est aussi résolu que si une entente n’est pas possible, le dossier suivra son cours en justice.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2010-10-434 CORRECTION À LA RÉSOLUTION 2010-10-394**

Il est proposé par le conseiller Eric Ethier,

appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

De corriger le montant mensuel qui sera payé à Transport R.L.S. pour la reconduction du contrat pour la collecte sélective des matières recyclables pour janvier et février 2011.

Le montant qui doit être payé est de 9 479.62 $ et non de 9 569.90 $.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2010-10-435 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le maire Réal Rochon

et résolu,

De lever la séance, il est présentement 16 h 50.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

**Adoptée unanimement.**

Le maire Le directeur général / greffier

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Réal Rochon Jean-Marie Gauthier

**Approbation du procès-verbal :**

Je, Réal Rochon, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n’ayant pas avisé le directeur général / greffier de mon refus de les approuver conformément à l’article 53 de la Loi sur les cités et villes.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Réal Rochon

Maire